



APPELS À PROJETS R&D (FUI)

Fonds unique interministériel : le 5ème appel à projets

Mis en ligne le 03 décembre 2007

Le **cinquième appel à projets du fonds unique interministériel** a été lancé en septembre 2007.

Le choix des projets financés est intervenu fin février 2008. La procédure de sélection interministérielle est coordonnée par la direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.

Le fonds unique interministériel (FUI) doté de 720 M€ sur la période 2006-2008 est logé au sein du fonds de compétitivité des entreprises (FCE). Les ministères contributeurs sont ceux chargés de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables - de l'Economie, des Finances et de l'Emploi - de l'Agriculture et de la Pêche - de la Défense - et de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Les projets présentés devaient être des projets de recherche et développement collaboratifs, labellisés par un pôle de compétitivité, impliquant plusieurs entreprises et au moins un laboratoire ou centre de recherche.